

29 mars 2011

11.340

Question Karim-Frédéric Marti**Peut-on éviter le "Far West"?**

Suite à l'article de M. Borioli paru dans *Le Courrier neuchâtelois* concernant les déprédations occasionnées par les sangliers dans le canton, serait-il possible de réaliser des battues administratives encadrées par les gardes-faune et les gardes-faune auxiliaires, mais menées par les détenteurs du permis sanglier? Ce, bien entendu, dans les réserves cantonales concernées le plus par les dégâts constatés.

Cosignataires: D. Schär, W. Bammerlin, J.-P. Donzé, J.-L. Gyger, T. Lardon, R. Clottu, D. Haldimann, B. Courvoisier et W. Willener.